RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Crédit Mutuel

CCM METZ SUD LES COTEAUX
9 RUE DE VERDUN 57160 MOULINS LES METZ
☎ [redacted] FAX [redacted] ✉ [redacted] BIC : [redacted]

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
CCM METZ SUD LES COTEAUX, 9 RUE DE VERDUN 57160 MOULINS LES METZ déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M Alexandre KURTZ , représentant de la société AK S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 12 RUE COTE BIEUVE 57160 ROZERIEULLES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
KURTZ Alexandre	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 mai 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Céline PIETRALA
Responsable Engagements

JST14

[redacted]

Crédit Mutuel
Metz Sud - Les Coteaux
9, Rue de Verdun
57160 MOULINS-LES-METZ
Tél. [redacted]

Crédit Mutuel
CCM METZ SUD LES COTEAUX
9 RUE DE VERDUN 57160 MOULINS LES METZ
[redacted] FAX [redacted] ✉ [redacted] BIC : [redacted]

Exemplaire Client
à conserver

10278
05020

AK
12 RUE COTE BIEUVE
57160 ROZERIEULLES

Le 18/05/2024

Objet : information sur vos remises chèques

Le Crédit Mutuel est résolument engagé dans une démarche de sécurisation des opérations bancaires. A ce titre et, face à la progression de nouvelles formes de fraude, nous avons dû prendre un certain nombre de dispositions destinées à sécuriser l'encaissement des chèques qui nous sont remis.

Vous avez récemment ouvert un compte auprès de notre Caisse de Crédit Mutuel et nous vous remercions pour votre confiance.

Dans un souci de transparence, nous tenons à vous rappeler quelques informations essentielles concernant nos procédures d'encaissement de chèques.

Il faut savoir que tout chèque déposé sur un compte n'est considéré comme effectif que sous réserve de son encaissement définitif par la banque.

De ce fait, le montant de tout chèque remis pour encaissement à votre banque ne devra en aucun cas être considéré comme un avoir immédiatement disponible. Il ne le sera qu'à l'issue d'un délai de 12 jours ouvrés.

Ce délai **ne modifie cependant en rien la date de valeur* appliquée à la remise de votre chèque.**

Dans l'intervalle, nous vous invitons à vous assurer du maintien d'une provision disponible et suffisante sur votre compte pour honorer les diverses opérations débitrices que vous pourriez effectuer.

Ces mesures de sécurité sont mises en oeuvre afin de préserver au mieux nos intérêts respectifs. Elles sont bien entendu conformes aux Conditions Générales de la convention de compte que vous avez souscrite.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre disposition pour vous apporter toute précision utile,

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Votre conseiller

** Les dates de valeur applicables aux opérations bancaires sont consultables sur www.creditmutuel.fr ou sur simple demande auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.*

Crédit Mutuel

Exemplaire Client
à conserver

CONTRAT

Offre n° [redacted] / 001 émise le 18/05/2024 à 11:29:23.
Valable 30 jours : une fois acceptée par le Souscripteur, elle doit être adressée et réceptionnée par la Banque dans ce délai, soit jusqu'au 17/06/2024, sauf accord de la Banque pour la prolonger.
Le contrat sera conclu après acceptation du Souscripteur. Un courrier de confirmation précisant les références des produits et services souscrits, lui sera ensuite adressé.

Banque

CM MOULINS LES [redacted]
9 RUE DE VERDUN
57160 MOULINS LES [redacted]
[redacted]

Souscripteur

AK (Société par action simplifiée à associé unique)
dont le siège social est situé 12 RUE COTE BIEUVE 57160 ROZERIEULLES FRANCE
représenté(e) par Monsieur ALEXANDRE KURTZ né le [redacted] à [redacted] agissant en qualité de président

Paraphe

CAISSE DE CREDIT MUTUEL [redacted] SUD LES COTEAUX, Association coopérative inscrite à responsabilité limitée et à capital variable
9 RUE DE VERDUN 57160 MOULINS LES [redacted] Régie par les art. L511-1 et s. du CMF - RAC [redacted] 0014
TVA intracommunautaire FR 67 779 937 895 - Intermédiaire en opérations d'assurance : ORIAS 07003758 CCM affiliée à la CF de CM www.orias.fr
Médiateur du Crédit Mutuel 63 chemin Antoine Pardon 69160 Tassin La Demi Lune www.lemediateur-creditmutuel.com
Pour toute demande sur la bonne exécution du contrat ou réclamation d'un consommateur : [redacted] (appel non surtaxé)